



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 93006

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propos récents du président de la République algérienne. Il est étonnant de constater la violence des propos d'Abdelaziz Bouteflika, qui considère que la France est coupable d'un génocide de l'identité algérienne durant la colonisation, alors même que quelques jours auparavant le ministre effectuait un voyage officiel à Alger. L'objet de cette visite était de relancer le traité d'amitié franco-algérien, qui ne cesse d'être retardé pour cause de désaccords récurrents entre les deux nations. Il est nécessaire de conserver pour l'avenir des relations amicales avec l'Algérie, dont le sentiment général du peuple ne doit pas être assimilé aux propos provocateurs de son président. Néanmoins les attaques régulières des plus hauts responsables algériens ne sont pas acceptables et bafouent l'honneur de la France. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les conséquences qu'entend tirer le Gouvernement à la suite de la multiplication des attaques proférées contre la France par le gouvernement algérien.

Texte de la réponse

Le gouvernement français est convaincu de l'importance de la relation franco-algérienne. Le déplacement du ministre des affaires étrangères à Alger, en avril dernier, a bien confirmé notre intérêt commun pour le développement d'un partenariat d'exception entre nos deux pays, qu'il s'agisse des échanges commerciaux, de la promotion des investissements ou des projets de coopération, y compris linguistique et en matière d'enseignement. Les visites de part et d'autre, qui continuent de se succéder à un rythme soutenu, témoignent de cette volonté partagée d'avancer de concert, en dépit des questions de mémoire qui peuvent être perçues différemment dans chacun de nos deux pays. Les autorités françaises ont le souci d'inscrire leur action dans une volonté d'apaisement des souffrances, des affrontements et des divisions passés, afin de permettre aux peuples algérien et français de construire sereinement l'avenir. Face aux enjeux de la mémoire partagée par nos deux peuples, elle estime qu'il appartient aux historiens et aux chercheurs, de part et d'autre de la Méditerranée, de mener leur travail en toute sérénité et en toute indépendance. Pour sa part, la France est convaincue que l'on ne peut surmonter les souffrances passées qu'à travers une recherche rigoureuse de la vérité et une reconnaissance assumée des faits.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93006

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4328

Réponse publiée le : 11 juillet 2006, page 7263